

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1325 du 20 décembre 1960 :

n° 1325

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

20 décembre 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Ismaël Kahan est engagé à compter du 30 septembre 1960, en qualité de dactylo-copiste auxiliaire et mis à la disposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pour servir au Dispensaire Pierre Pascal, en remplacement numérique de Mme Amourda, démissionnaire. M. Abdi Ismaël Kahan est classé à la 4° catégorie, échelle VII, 1er échelon, indice local 585.